

Réglementation gouvernementale

AJOURNEMENT de l'atelier technique national

La décision de remettre à plus tard l'atelier technique national visant les manufacturiers d'embarcations a été prise tout récemment, au cours du mois de septembre.

L'ACMPN avait mis cet atelier sur pied dans le but d'aider ses membres à prendre connaissance des changements envisagés par le gouvernement dans le cadre de son projet de modernisation des exigences régissant la conception, la construction et la sécurité des petits bateaux, soit les « Normes de construction des petits bateaux (TP1332) ».

À l'origine, les représentants du Bureau de la Sécurité maritime de Transports Canada espéraient pouvoir passer les normes actuelles (édition 2004) en revue avec les représentants de l'industrie à temps pour que les changements puissent être intégrés à la nouvelle Loi sur la marine marchande du Canada avant son entrée en vigueur.

Transports Canada a jugé qu'il ne serait pas dans l'intérêt de la sécurité de procéder aussi rapidement que prévu à la révision des normes TP1332. Transports Canada a donc décidé de remettre ce travail de révision à plus tard et d'utiliser l'édition 2004 des normes TP1332, édition qui a été élaborée en tenant largement compte des commentaires des représentants de l'industrie nautique et qui fournit un bon cadre d'application pour la sécurité nautique des petits bateaux.

« Les fabricants d'embarcations commencent tout juste à se sentir à l'aise avec l'édition 2004 des normes TP1332, a déclaré Sandy Currie, directeur exécutif de l'ACMPN, alors l'idée d'une révision majeure, compte tenu du volume de travail que cela représente, leur paraissait pour le moins accablante. Cette décision de Transports Canada permet aux manufacturiers de continuer à travailler avec des normes de construction stables et elle illustre le fait que Transports Canada comprend les besoins et contraintes des manufacturiers en plus de reconnaître et d'apprécier la valeur de leurs commentaires en ce qui concerne les modifications apportées à la réglementation. Nous n'entrevoyons pas reprendre le travail de révision de ces normes avant 2007 au plus tôt. »

Victor Santos-Pedro, directeur des Normes de construction et d'équipement au Bureau de la sécurité maritime de Transports Canada abonde en ce sens et déclare : « Nous continuons à collaborer de très près avec l'ACMPN et avec d'autres organismes pour améliorer la sécurité des petites embarcations au Canada. Nous progressons sans cesse et les discussions se poursuivent mais il demeure important que toutes les parties aient la chance de se faire entendre et que toutes soient consultées au sujet des changements proposés avant que ceux-ci n'aient force de loi. »

Dans son processus d'analyse et d'amélioration des exigences des normes TP1332 existantes, Transports Canada s'engage à mener des consultations approfondies auprès des représentants de l'industrie.

Pour plus de renseignements sur les normes TP1332, vous pouvez télécharger un document à leur sujet à partir du site Web de Transports Canada (<http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/tp1332/menu.htm>).

Membres

Certification obligatoire - Pourquoi vos embarcations devraient-elles être certifiées?

L'année modèle 2006 est déjà à nos portes. Il est donc temps pour les membres de l'ACMPN de poursuivre la transition qu'ils ont amorcée pour adhérer au Programme de certification des embarcations et des yachts ainsi qu'au Programme sur l'indice de satisfaction de la clientèle («Customer Satisfaction Index ou CSI») de la NMMA. À compter de l'année modèle 2007 (qui correspond à 2006/2007 pour les membres de l'ACMPN), l'adhésion à ces deux programmes deviendra une condition obligatoire pour tous les manufacturiers d'embarcations voulant adhérer à l'ACMPN ou demeurer membres de l'Association.

L'ACMPN et la NMMA sont fermement convaincues que la certification procure un important avantage à leurs membres. En effet, ce processus permet aux consommateurs d'obtenir l'assurance que leur embarcation est dotée de caractéristiques de sécurité de qualité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour aider leurs membres à se préparer à cette transition, l'ACMPN et la NMMA ont organisé une série de présentations qui ont été diffusées par l'entremise de conférences Internet et téléphoniques. Si vous n'avez pu assister à l'un de ces événements, il nous fera plaisir de vous faire parvenir les renseignements qui y ont été présentés ou d'organiser une autre série de rencontres d'information à votre intention.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Mme Maureen Dewan en composant le (905) 845-4999, poste 221 ou en écrivant à mdewan@cmma.ca.

Cotisations

À la fin du mois de mai, des factures ont été postées à tous les membres de l'ACMPN pour leur cotisation annuelle à l'Association. Le paiement de ces factures était exigible le 1^{er} juin. Il est important de payer vos cotisations à temps pour protéger votre statut de membre en règle, continuer de recevoir les rabais offerts aux membres lors des salons nautiques de la NMMA et pour bénéficier des autres avantages importants offerts aux membres de l'ACMPN.

Pour demander un exemplaire de la facture émise pour votre adhésion 2005/2006 à l'ACMPN ou pour vérifier le solde de votre compte, veuillez communiquer avec Mme Robyn Connolly en composant le (905) 845-4999, poste 222 ou en écrivant à rconnolly@cmma.ca.

Sondage sur le degré de satisfaction des membres - Faites-vous entendre!

À la mi-août, les principales personnes-ressources de toutes les entreprises membres de l'ACMPN ont reçu un courriel contenant un lien vers un sondage en ligne portant sur le degré de satisfaction des membres de l'Association.

À ce jour, 53 % de nos membres ont répondu à ce sondage et nous aimerions obtenir un taux de participation de 100 % avant la date de clôture du sondage, à la fin du présent mois.

Après la clôture du sondage, tous les renseignements seront recueillis et analysés et un rapport sera envoyé à tous les membres de l'ACMPN. Ce rapport aidera les membres du conseil d'administration à planifier leurs activités futures.

Si vous êtes l'une des principales personnes-ressources d'une entreprise membre de l'ACMPN et que vous n'avez pas reçu de courriel contenant un lien menant au sondage, veuillez communiquer avec Mme Robyn Connolly en écrivant à rconnolly@cmma.ca ou en composant le (905) 845-4999, poste 222.

Inscriptions commerciales pour les salons nautiques de la NMMA

La possibilité d'obtenir gratuitement une lettre de créance afin d'assister aux 23 salons nautiques visant les consommateurs organisés par la NMMA à travers le Canada et les États-Unis constitue l'un des avantages offerts aux membres de l'ACMPN. Vous pouvez commander une lettre de créance par l'entremise du site Web de la NMMA (www.nmma.org/registration) avant le 15 janvier 2006. Après cette date, tous les membres de l'ACMPN désirant s'inscrire à un salon nautique de la NMMA devront payer des frais de 25,00 \$ US pour chaque lettre de créance demandée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le service des inscriptions de la NMMA au (954) 441-3237

Aidez l'ACMPN à recruter de nouveaux membres

Si vous connaissez une entreprise de votre région qui œuvre dans l'industrie nautique et qui n'est pas encore membre de l'ACMPN, merci de bien vouloir le signaler à Mme Robyn Connolly en composant le (905) 845-4999, poste 222 ou en écrivant à rconnolly@cmma.ca.

Site Web de l'ACMPN - La version française est maintenant en ligne

Ainsi que le mentionnait le bulletin électronique du mois dernier, les visiteurs du nouveau site Web de l'ACMPN (www.cmma.ca) ne manqueront pas de remarquer que le site a complètement changé d'aspect et que l'industrie nautique canadienne dispose maintenant d'un nouveau site Web bilingue. La nouvelle version anglaise du site est en

ligne depuis un bon mois mais la version française vient tout juste d'être terminée et sera en ligne à compter du vendredi 23 septembre 2005.

Statistiques sur les ventes : l'un des atouts du site Web

Nous sommes présentement à l'époque de l'année où nous recevons le plus grand nombre de demandes de données de ventes. Si votre entreprise ne fournit aucune donnée sur les moteurs, les motomarines ou les bateaux, vous ne profitez **pas** pleinement des avantages de votre adhésion à l'Association.

Voici pourquoi : les entreprises qui fournissent des données pour ces outils reçoivent des rapports mensuels contenant des statistiques à jour sur les ventes. Elles peuvent donc prendre le pouls de la situation pour mieux y réagir ou élaborer des plans à la lumière de ces informations.

Pour en savoir davantage sur ce qu'il faut faire pour participer à notre cueillette de données, veuillez communiquer avec Mme Maureen Dewan, en composant le (905) 845-4999 ou en écrivant à mdewan@cmma.ca.

Pour une recherche d'information rapide, vous pouvez consulter la section « Statistiques » du site Web de l'ACMPN (www.cmma.ca).

Promotions

Le Toronto In-Water Boat Show de septembre 2005

Comme ce fut le cas au cours des années précédentes, le centre « Découvrez le nautisme » était l'un des principaux attraits du Toronto In-Water Boat Show (TIWBS).

Le salon s'est déroulé du 15 au 18 septembre 2005, à Ontario Place et tous les visiteurs qui sont passés au centre « Découvrez le nautisme » se sont vus offrir des ballades en bateau et de l'information générale sur le nautisme.

Cette année, le concours « Grattez et gagnez » organisé par la section ontarienne de « Découvrez le nautisme » et commandité par l'OMOA (Ontario Marine Operators Association), a créé beaucoup d'animation au centre « Découvrez le nautisme ». Au cours des quatre jours du salon TIWBS, 30 personnes se sont qualifiées pour participer au tirage du grand prix.

Ces 30 personnes, ainsi que les 70 autres personnes sélectionnées lors des événements régionaux de l'OMOA qui ont eu lieu tout au long de l'été, seront invitées à visiter le Toronto International Boat Show (TIBS) le samedi, 21 janvier 2006. Ce jour-là, un tirage au sort désignera les gagnants des trois prix offerts dans le cadre du concours :

- 3^e prix : un canoé Silhouette Algonquin, des pagaies et des gilets de sauvetage Mustang;
- 2^e prix : un Zodiac gonflable, un moteur Yamaha et des gilets de sauvetage Mustang;

- Grand prix : un bateau G3, un moteur Yamaha, une remorque ShoreLand'r et des gilets de sauvetage Mustang.

Le vendredi, les nuages, le vent et la pluie ont assombri toute la journée, mais le mauvais temps n'a pas empêché les gens de participer au concours. Même qu'une dizaine d'aventuriers bien décidés à profiter de l'occasion se sont inscrit pour des ballades en bateau. Par contre, jeudi, samedi et dimanche, le temps se prêtait merveilleusement à la navigation, si bien qu'au cours des quatre jours de l'événement, presque 900 personnes ont eu la chance de goûter aux joies du nautisme!

Parmi les trois éditions de l'événement « Découvrez le nautisme » qui se sont déroulées à Ontario Place, l'événement de 2005 a été le plus réussi. En 2003, près de 600 personnes avaient eu l'occasion de faire une ballade en bateau, alors qu'en 2004, on en comptait un peu plus de 600.

Comme toujours, l'équipe de « Découvrez le nautisme » tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement. L'ACMPN ainsi que les autres partenaires du programme « Découvrez le nautisme » dépendent énormément des nombreux bénévoles qui fournissent des embarcations, des conducteurs et d'autres ressources nécessaires au bon déroulement de l'événement.

Nos remerciements les plus sincères à : Anchor Marine, Angus Yachts, Boatmax, BOATsmart! Canada, Buckeye Marine, Central Outboard Marine, Central Marine et Crate Marine Sales qui ont si généreusement prêté leurs produits afin de nous permettre d'amener nos visiteurs à « découvrir un tout nouveau monde sur l'eau ».

Nous voulons aussi remercier le magazine Boat for Sale, le magazine Cottage Life, Formula Publications et Kerwill Publications pour leurs dons à l'intention des visiteurs du centre « Découvrez le nautisme ».

Un merci tout spécial à Amy Klokoff et Al Will de Ontario Sailing qui ont fourni des capitaines pour les voiliers. Merci aussi à Larry Valentino, Scott Wilson, Carly Poole, Jay Poole, Rylan Atherley, Cameron Taylor, Jeff Sinclair, Adam Robitaille et Marc Ouimet pour avoir piloté les embarcations pendant le salon. Votre secours a été indispensable!!

Actualités de l'industrie nautique

Votre entreprise diffuse-t-elle des nouvelles sur l'industrie nautique ou des communiqués de presse? Si oui, l'ACMPN aimerait recevoir ces renseignements. Vous pouvez les envoyer par courriel à cmma_info@cmma.ca.

Autres nouvelles

Premier tournoi de golf annuel IBEX

Les exposants et les visiteurs du salon IBEX (International BoatBuilders' Exhibition and Conference), qui aura lieu au Convention Center de Miami Beach du 19 au 21 octobre

prochain, peuvent maintenant s'inscrire au premier tournoi de golf annuel IBEX de l'industrie nautique, qui aura lieu le 18 octobre prochain, au Club de golf de Miami Beach.

Tous ceux qui participent au salon IBEX sont invités à profiter de cette excellente occasion de divertir leurs clients et d'établir des contacts avec des collègues de l'industrie nautique. Les inscriptions en quatuors sont fortement encouragées bien que les inscriptions solo soient aussi bienvenues.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Melissa Skomedal, à la NMMA, en écrivant à miskomedal@nmma.org ou en composant le (312) 946-6281. Vous pouvez aussi communiquer avec M. John Fournier, de Faria Instruments, en écrivant à jfournier@faria-instruments.com, ou en composant le (860) 848-9271, poste 1236. Inscrivez-vous dès aujourd'hui car le nombre de places disponibles pour le tournoi de golf est limité.

Un nouveau prix souligne le rôle que jouent les annonceurs dans la promotion de pratiques nautiques sécuritaires

Ce n'est pas d'hier que les défenseurs de la sécurité nautique encouragent les plaisanciers à porter des gilets de sauvetage. Ce qui est nouveau, c'est la décision du Conseil canadien de la sécurité nautique de décerner un prix aux entreprises dont la publicité encourage le port des gilets de sauvetage.

« Nos lecteurs nous disent qu'il ne suffit pas d'encourager le port des gilets de sauvetage dans nos articles, déclare Lizanne Madigan, éditrice adjointe du magazine Boatguide, une revue nationale sur le style de vie des amateurs d'embarcations motorisées dont les bureaux sont situés à Oakville, en Ontario. C'est en utilisant tous les véhicules dont nous disposons pour répéter le même message que nous arriverons à faire en sorte que le port des gilets de sauvetage devienne la norme dans la culture de la navigation de plaisance », conclut Mme Madigan, qui siège aussi au Conseil canadien de la sécurité nautique.

Le nouveau prix décerné pour « Le port de gilets de sauvetage en publicité » s'ajoute aux neuf autres prix canadiens de la sécurité nautique CASBA 2005 qui seront décernés aux personnes et aux organisations ayant contribué de manière significative à la sécurité nautique, à la sauvegarde de l'environnement ou à l'innovation en matière de produits. Voici les autres catégories : Sauvetage de l'année, Professionnel nautique de l'année, Individu dédié à la sécurité nautique, Meilleure initiative dans le domaine de la sécurité nautique, Sauvegarde de l'environnement, Prix de l'industrie nautique, Prix de la marina « verte » par excellence, Meilleure contribution média à la sécurité nautique et Prix spécial de reconnaissance.

Le Conseil canadien de la sécurité nautique décernera ses prix CASBA 2005 lors d'un gala qui se déroulera en janvier prochain, pendant le Toronto International Boat Show. Pour plus de détails, visitez le site Web du Conseil canadien de la sécurité nautique

(www.csbc.ca). La date limite pour présenter une mise en candidature est le 2 décembre 2005.

Événements à surveiller

Symposium 2005 du Conseil canadien de la sécurité nautique

Du 23 au 26 septembre 2005

Delawana Inn, Honey Harbour, ON

<http://www.csbc.ca/html/AnnualConference.html>

Réunion du Conseil consultatif maritime canadien national

Du 31 octobre au 3 novembre 2005

Government Conference Centre, Ottawa, ON

<http://www.cmac-ccmc.gc.ca/en/menu/htm>

Conférence et salon de la Ontario Marine Operators Association

Du 4 au 7 décembre 2005

Centre de villégiature Deerhurst, Huntsville, ON

http://www.omoa.com/conference_2005.asp

Conférence et assemblée générale annuelle de la Atlantic Marine Trades Association

Du 14 au 22 janvier 2006

National Trade Centre, CNE

<http://www.discoverboating.com/boatshows/toronto/home.asp>

Toronto International Boat Show

Du 14 au 22 janvier 2006

National Trade Centre, CNE

<http://www.discoverboating.com/boatshows/toronto/home.asp>

Salon du Bateau

Du 26 au 30 janvier 2006

Place Bonaventure, Montréal

<http://www.marinasquebec.com/redirect.cfm?locationID=6301&lang=fre>

Vancouver International Boat Show

Du 8 au 12 février 2006

BC Place Stadium

<http://www.discoverboating.com/vancouver/home.asp>

Halifax International Boat Show

Du 16 au 19 février 2006

Exhibition Place, Halifax

<http://www.masterpromotions.ca/halifax-international-boat-show.asp>

Marine Aftermarket Accessory Tradeshow (MAATS)

Du 10 au 21 juillet 2006

Hôtel Hilton de Las Vegas, Las Vegas, NV

<http://www.nmma.org/maats/>